

UNIVERSITÉ DE TOURS

- VU les articles L. 612-5, L. 613-1 et L. 712-2** du Code de l'éducation ;
- VU le décret du 17 décembre 1933** relatif à l'obligation de participer aux jurys d'examens et concours ;
- VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016** relatif au diplôme national de master ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014** fixant le Cadre National des Formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle et de Master ;
- VU la circulaire n°2000-033 du 1^{er} mars 2000** relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;
- VU la délibération de la CFVU n°2021-23 en date du 23 septembre 2021** portant sur les modalités de contrôle de connaissances et de compétences de Master
- VU la délibération n°2021-86 du Conseil d'administration en date du 27 septembre 2021** approuvant les propositions de la CFVU du 23 septembre 2021 et portant notamment sur le règlement des études et des examens de l'Université de Tours ;
- VU la délégation de signature et de pouvoir du Président de l'université n°DAJ/n°2021-425** en date du 1er avril 2021 ;
- VU les propositions de la Directrice du Centre d'Études Supérieures de la Renaissance**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des jurys d'examen

Les jurys d'examen pour l'année universitaire 2023-2024 sont composés des personnes désignées ci-après :

MENTION HISTOIRE, CIVILISATION, PATRIMOINE

Parcours Cultures et Patrimoine de l'Alimentation

Master 1

Présidente : Isabelle HANNEQUART
Membres : Christine FERRER-KLAJMAN
Samuel LETURCQ
Marie-Pierre ROURE-HORARD

Suppléants : Pierre-Antoine DESSAUX
Kilien STENGEL
Laura VERDELLI

Master 2

Présidente : Isabelle HANNEQUART
Membres : Christine FERRER-KLAJMAN
Samuel LETURCQ
Marie-Pierre ROURE-HORARD

Suppléants : Pierre-Antoine DESSAUX
Kilien STENGEL
Laura VERDELLI

Parcours Métiers de l'Archéologie et Archéomatique

Master 1

Président : Jean-Baptiste RIGOT
Membres : Florian BARET
Philippe HUSI
Marie-Pierre ROURE-HORARD

Suppléants : Amélie LAURENT
Elisabeth LORANS
Sebastien PLUTNIAK

Master 2

Président : Jean-Baptiste RIGOT
Membres : Florian BARET
Philippe HUSI
Marie-Pierre ROURE-HORARD

Suppléants : Amélie LAURENT
Elisabeth LORANS
Sebastien PLUTNIAK

Parcours Cultures et Patrimoines de la Renaissance

Master 1

Président : Pascal BRIOIST
Membres : Diane CUNY
Jean SÉNIÉ

Suppléants : Florence ALAZARD
Colin DEBUICHE
Claire SICARD

Master 2

Président : Pascal BRIOIST
Membres : Diane CUNY
Jean SÉNIÉ

Suppléants : Florence ALAZARD
Colin DEBUICHE
Claire SICARD

Parcours Métiers de la Science des Patrimoines

Master 1

Président : Dino MELONI
Membres : Sandrine BREUIL
Rémi JIMENES

Suppléants : Pascale CHARRON
Mathilde COLLIN
François ROSMANN

Master 2

Président : Dino MELONI
Membres : Sandrine BREUIL
Rémi JIMENES

Suppléants : Pascale CHARRON
Mathilde COLLIN
François ROSMANN

MENTION HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Parcours Intelligence des données de la culture et des patrimoines

Master 1

Président : David FIALA
Membres : Thierry BROUARD
Denis MAUREL
Sarrah FERJANI

Suppléants : Denis MAUREL
Valerie ROCHAIX
François ROSMANN

Master 2

Président : David FIALA
Membres : Thierry BROUARD
Sarrah FERJANI
Denis MAUREL

Suppléants : Denis MAUREL
Valerie ROCHAIX
François ROSMANN

Parcours Médiation numérique de la culture des patrimoines

Master 1

Président : David FIALA
Membres : Thierry BROUARD
Sarrah FERJANI
Denis MAUREL

Suppléants : Denis MAUREL
Valerie ROCHAIX
François ROSMANN

Master 2

Président : David FIALA
Membres : Thierry BROUARD
Sarrah FERJANI
Denis MAUREL

Suppléants : Denis MAUREL
Valérie ROCHAIX
François ROSMANN

Article 2 : Affichage

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 29 novembre 2023

Pour le Président de l'Université et par délégation,
Le Vice-président en charge de la formation et de la
vie universitaire

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text 'Université de TOURS' at the top and 'UNIVERSITY OF TOURS' at the bottom, with a stylized 'UT' logo in the center.

Florent MALRIEU